

Bras dessus Bras dessous ou la belle aventure du voisinage solidaire

L'association Bras dessus Bras dessous met en relation des voisins jeunes et moins jeunes pour retisser des liens entre générations. Une initiative solidaire pour un meilleur vivre ensemble.

Créée en 2015, l'association Bras dessus Bras dessous est une initiative citoyenne qui permet des rencontres intergénérationnelles et interculturelles à Bruxelles et en Wallonie. Un projet qui prend tout son sens lorsqu'on sait qu'une personne sur 4 de plus de 65 ans souffre de solitude*

Rencontre avec **Céline Rémy**, coordinatrice générale de Bras dessus Bras dessous.

Quel est l'objectif de l'association Bras dessus Bras dessous ?

Bras dessus Bras dessous répond au sentiment de solitude ou à l'isolement social exprimé par les personnes âgées de plus de 60 ans qui vivent toujours chez elles. Quand un aîné veut vieillir à domicile, il peut faire appel à des professionnels du secteur médical et paramédical pour l'aider à se soigner. Mais il manque souvent de contacts sociaux indispensables à son bien-être moral.

Comment se mettent en place les rencontres entre voisins ?

Les voisins qui ont du temps à consacrer à leurs aînés sont appelés les 'Voisineurs'. Tandis que les personnes en demande de contact sont les 'Voisinés'. On organise tout d'abord une rencontre individuelle pour connaître les envies et les disponibilités de chacun. Ensuite, on crée des duos intergénérationnels en fonction des atomes crochus. Puis on les laisse s'organiser et l'association veille à ce que tout se passe bien entre eux.

Faut-il répondre à certains critères pour devenir 'Voisineur' ?

Il n'y a pas de critères de sélection, mais il est préférable d'habiter le quartier du 'Voisiné'. Il faut également être motivé, aimer les contacts sociaux et surtout avoir du temps libre. Mais chaque bénévole dispose de son temps comme il l'entend, que ce soit une heure par semaine ou une heure par mois.

Quels types d'activités sont organisées entre 'Voisinés' et 'Voisineurs' ?

Certains jouent au scrabble, d'autres organisent un dîner, vont au cinéma, regardent des documentaires, se baladent, font de la musique ensemble ou discutent tout simplement.

Vous n'avez donc pas le même rôle qu'une aide familiale ou ménagère ?

Nous ne remplaçons pas une aide professionnelle. Les 'Voisineurs' ne vont pas faire le ménage, bricoler, jardiner, ou aller faire des courses. Notre association joue uniquement un rôle social. Mais ce rôle peut aussi être complémentaire à celui des aides plus formelles. Si l'aîné a des besoins spécifiques, on peut le diriger vers un professionnel ou l'un de nos partenaires (assistante sociale, aide familiale ou ménagère, transporteur médical...).

Des activités collectives sont également planifiées durant toute l'année ?

Tous les mardis (à Uccle et Forest) et une fois par mois (à Nivelles et Ottignies-Louvain-la-Neuve), les 'Voisineurs' et les 'Voisinés' qui ont envie de rencontrer d'autres duos de leur quartier peuvent partager un repas ou un goûter. Les associations partenaires sont également conviées pour se faire connaître dans leur quartier.

Une nouvelle antenne dans le Hainaut

L'association Bras dessus Bras dessous est déjà active à Bruxelles (Forest, Uccle, Anderlecht), Ottignies-Louvain-la-Neuve, Nivelles, Walhain et Rixensart. Début octobre, une nouvelle antenne va également s'ouvrir dans la région de Mons Borinage avec la collaboration de Partenamut, de son service social et familial et du Centre de Coordination Vivre à Domicile Hainaut.

Vous habitez La Louvière ? Quel que soit votre âge, vous pouvez rejoindre le réseau de voisinage, comme "voisiné", comme "voisineur" ou pour aider à identifier des aînés isolés dans votre quartier.

N'hésitez pas à contacter Bras dessus Bras dessous pour en savoir plus 0486 76 62 89 - info@brasdessusbrasdessous.be - <https://www.brasdessusbrasdessous.be/>

Vous aidez un aîné ?

Savez-vous que si vous aidez régulièrement et bénévolement une personne âgée en perte d'autonomie, vous avez droit à un statut et à des avantages spécifiques ? Découvrez toutes les infos concernant les aidants proches : www.partenamut.be/aidants



*Étude réalisée par la Fondation Roi Baudouin